



Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-215903758-20240621-2024\_SMA\_994-AR

# MARCHIENNES

*Ville de toutes les passions*

## Décision du Maire par délégation du Conseil Municipal N° 2024 – 26 - DECISION

**Objet :** Signature d'une convention de mise à disposition du boulodrome Marie Laure AUGRY à MARCHIENNES au profit de l'association ASCUAR

Le Maire de Marchiennes,

Vu la délibération n° 03 – 2024 du 05 mars 2024 relative aux délégations consenties au Maire par le conseil municipal conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de mise à disposition du boulodrome à titre gracieux par l'association ASCUAR représentée par son président Monsieur DUPAYAGE en date du 6 juin 2024.

### DÉCIDE

**Article 1 :** de signer la convention de mise à disposition du boulodrome Marie Laure AUGRY le 8 novembre 2024 de 8h00 à 20h00.

**Article 2 :** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera remise au Sous-Préfet de Douai, au Commissariat de Police de Somain et à l'association.

Fait à Marchiennes, le 18 juin 2024

Le Maire,

Laurent MARTINEZ



*Toute correspondance est à adresser à :*

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Gambetta - 59870 MARCHIENNES

Téléphone : 03 27 94 45 00 - Fax 03 27 94 45 18/01

secretariat@marchiennes.fr

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-215903758-20240621-2024\_SMA\_994-AR



## A.S.C.U.A.R

**ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE LA CRS AUTOROUTIÈRE NORD PAS DE CALAIS**

**TEL : 03.20.19.49.40 / 03.20.19.49.69**

Convenc<sup>o</sup> de JAS  
+ divis<sup>o</sup> HCF

Bonjour Monsieur le Maire, je me permets de vous contacter suite à notre entretien téléphonique, concernant la réservation du boulodrome couvert de la ville de MARCHIENNES pour le vendredi 08 Novembre 2024 afin d'organiser un tournoi de pétanque avec notre association sportive « ASCUAR » de la CRS AUTOROUTIERE NORD PAS DE CALAIS.

Ce tournoi se déroulera sur la journée suivant la disponibilité du boulodrome, je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

A Lezennes le 06 juin 2024

DUPAYAGE Jean Francois  
Président ASCUAR